

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES:
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Etranger 14 »
Réclames: Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

Ils veulent se boucler

Le dépôt des listes de candidats députés et suppléants pour le renouvellement du Grand Conseil prouve que nous ne manquons pas de législateurs et d'apprentis législateurs si nous osons employer ce charabia.

Et si nous regardons autour de nous, nous trouvons tout autant d'aspirants qui se trouvaient dignes de se jeter dans les bras d'un fauteuil, quoiqu'un fauteuil n'ait pas de bras, mais que les assemblées régionales ou locales ont écartés pour des raisons qui ne nous concernent que très indirectement.

C'est assez souligner qu'il n'y avait pas pénurie de candidats.

Est-ce qu'avec le recrutement, le Grand Conseil se trouvera enrichi de valeurs intellectuelles?

Nous l'ignorons, mais nous voulons espérer qu'il n'aura, du moins, pas dégénéré.

Il ne manque pas de talents et d'hommes de grand bon sens et de parfait jugement dans notre canton, mais ce n'est pas toujours ce que les assemblées regardent.

Il y a quelque vingt ans, dans un district que nous ne voulons pas nommer autrement, on a préféré une nullité à un administrateur qui avait fait ses preuves dans une grande société d'affaires.

N'y avait-il pas là de quoi rester humilié, non pour le candidat évincé mais pour l'étiage moral de notre Parlement?

A moins de trois semaines du scrutin, et quoique les listes des candidats puissent encore être modifiées, nous prévoyons déjà qu'il n'y aura pas grand'chose de changé.

Les rêves de nos adversaires, mettant tout leur espoir dans l'alliance socialiste, fuient comme des ombres.

Sur la vingtaine des fidèles de M. Dellberg qui figurent sur les listes communes, il ne s'en trouvera pas dix qui auront réussi à décrocher un mandat.

La majorité des citoyens des Oppositions n'a pas oublié le fameux pacte selon lequel tout rapprochement entre radicaux et socialistes était à jamais fini.

Des essais malheureux avaient élevé entre eux une barrière qu'aucun cheval des courses de Morges n'arriverait à franchir.

Le radicalisme, c'était l'ennemi au même titre que le conservatisme, pour le parti socialiste.

Pas davantage que ce dernier, le parti radical n'a tenu son serment.

Pourtant, la division sur la forme, sur l'étiquette qui sépare M. le conseiller national Crittin des conservateurs n'est rien à côté de la division sur le fond qui le sépare des révolutionnaires.

Mais tout est subordonné aujourd'hui, à l'aile gauche, à ce seul critérium: faire subir au parti conservateur des échecs sensibles et multipliés.

Pour arriver à ce but tant convoité, on avalerait au besoin du chicotin et on mâcherait de la pierre ponce.

Seulement quand on est prêt à toutes les séductions imaginables, il ne faut pas dire: « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau ».

M. Dellberg, qui est un malin et qui sait se garder à carreau sans se compromettre inutilement, exploite jusqu'à la corde cette passion malade du parti radical contre le parti conservateur et ne serait pas fâché de boucler étroitement ses propres associés dans les districts où l'on fait cause commune et de leur administrer une bonne dégelée.

Sans autres recherches et pronostics, on ne se trompera pas beaucoup en présumant,

dès maintenant, que les radicaux ne recueilleront aucun avantage de leur alliance électorale.

Au fronton des salles de vote, on pourrait graver le vers de Dante: « Laissez ici toute espérance ».

En avait-on fait du chichi à propos de l'introduction de la Représentation proportionnelle pour les élections législatives!

A lire le *Confédéré* de ce temps-là, le parti radical verrait doublée sa représentation au Grand Conseil.

Or, à trois ou quatre sièges près et compte tenu de l'augmentation de la population, les radicaux se sont retrouvés à peu près le même nombre que sous le Régime majoritaire.

Contrairement à une ignoble légende, le parti conservateur valaisan n'a jamais brimé la Minorité radicale. Sans mettre l'accent sur sa représentation au Conseil d'Etat et au Tribunal cantonal, il avait prévu la création de cercles dans les districts où l'Opposition croyait avoir des droits que le système électoral ne lui assurait pas pour le Grand Conseil. Il y a là une preuve topique, nous dirions même brutale, de nos principes de condescendance politique.

Nous admettons très bien que les partis minoritaires tiennent à gagner des sièges. C'est humain.

Mais, au moins, qu'ils les gagnent avec leurs propres programmes et qu'ils n'exécutent pas des charges à fond les uns contre les autres entre les législatures, pour ensuite lier partie au moment psychologique.

Le peuple n'a jamais aimé les gens et les partis qui sont prêts à tout pour se faire élire.

Ch. Saint-Maurice.

L'émouvante page d'Histoire

Le « Nouvelliste » de mercredi, dans son édition de dernière heure, a relaté la réception au Vatican du Corps diplomatique tenant à manifester au Saint-Père sa solidarité dans la réprobation des douloureux événements de Budapest.

L'émouvante démarche étant une page qui entrera dans l'Histoire, nous nous faisons un devoir de la relater dans toute son ampleur et dans tous ses détails:

Le Saint-Siège a été l'objet mercredi matin 16 février d'une attention particulièrement délicate, rarement constatée dans l'histoire de l'Eglise. Il s'agissait de l'accueil par le Pape Pie XII du Corps diplomatique accrédité auprès du Vatican, qui avait sollicité d'être reçu par le Chef de l'Eglise catholique pour avoir l'occasion de lui témoigner ses sentiments émus à la suite de la grave offense dont il a été l'objet par suite de l'infâme verdict de Budapest. Pareille audience, mise à part celle qui a toujours lieu après l'avènement d'un Pape, ne s'était vue qu'une fois durant ce siècle. C'était en 1919, au lendemain de la conclusion du Traité du Latran, alors que le Corps diplomatique avait tenu à venir complimenter le Souverain Pontife pour cet heureux événement.

L'audience de mercredi matin qui a eu un caractère particulièrement solennel, s'est tenue dans la Salle du Consistoire où avant dix heures se sont trouvés réunis les chefs de mission, leurs conseillers et le personnel des ambassades et des légations. Il y avait là les ambassadeurs de Pologne, Colombie, Portugal, Irlande, Vénézuéla, Sainte-Domingue, Argentine, Italie, Brésil, Equateur, France, Belgique, Espagne, les ministres de St-Marin, de l'Ordre de Malte, de Nicaragua, Costa-Rica, Autriche, Chine, Liban, Uruguay, Grande-Bretagne, Haïti, Egypte, ainsi que les Chargés d'affaires du Pérou, de la Bolivie, de Finlande, Cuba, S. Salvador et Lithuanie. Assistait également à l'audience M. Gowen, assistant spécial de Son Excellence M. Myron Taylor, représentant personnel du président

Truman, qui est actuellement absent de Rome. Du côté du Saint-Siège, on remarquait NN. SS. Tardini et Montini, substitués de la Secrétairerie d'Etat, et Grano, chef du protocole.

Accompagné par son Antichambre secrète, le Saint-Père a fait son entrée et a pris place sur le Trône d'où il a écouté l'adresse lue au nom de tous ses collègues par Son Excellence M. Carlos Arango Velez, ambassadeur de Colombie.

L'Adresse

Mes collègues ici présents se joignent à moi pour exprimer à Votre Sainteté les profonds sentiments avec lesquels nous nous unissons respectueusement à la douloureuse et paternelle émotion que lui cause l'offense faite à la liberté religieuse, personnelle et politique, dont le cardinal Mindszenty vient d'être la victime.

L'épreuve qui frappe Votre Sainteté et le Sacré Collège en la personne de l'un de ses éminentissimes membres est d'autant plus vivement ressentie, qu'elle atteint tous ceux qui, à quelque confession qu'ils appartiennent, placent leur idéal dans l'impartialité et la sérénité de la justice, qui constitue l'une des bases essentielles des droits de Dieu et des droits de l'homme.

En nous inclinant profondément devant tous ceux qui souffrent, parce qu'ils défendent leur foi religieuse et les libertés qu'elle implique, nous prions Votre Sainteté d'agréer l'hommage de notre très respectueux et fervent dévouement.

La réponse intégrale de Sa Sainteté Pie XII

Monsieur l'ambassadeur,

Nous apprécions à sa valeur, soyez-en assuré, l'importance symptomatique et le caractère pour ainsi dire symbolique de cette Assemblée extraordinaire en une heure où la condamnation infligée à un Prince de l'Eglise si méritant, le cardinal Mindszenty, remplit Notre cœur de la plus profonde douleur. Aussi Notre première parole ne peut-elle être que l'expression émue de Notre vive gratitude envers les illustres membres du Corps diplomatique accrédité près de Nous et dont Votre

Excellence vient d'être l'interprète éloquent et autorisé.

Si riche qu'elle soit en événements et en souvenirs, la longue histoire des Missions diplomatiques près le Saint-Siège n'offre guère, croyons-Nous, d'autres exemples d'un acte spontané et solennel comparable à celui-ci par sa portée et son sens profond.

Au milieu du conflit qui oppose les défenseurs d'un régime totalitaire aux champions d'une conception de l'Etat et de la Société fondés selon le vouloir de Dieu et la dignité et la liberté de l'homme, cette audience historique reflète fidèlement la pensée et les aspirations de la partie, de beaucoup la plus saine, de l'humanité. Elle manifeste la réaction de la conscience chrétienne et même simplement humaine contre toute oppression et tout arbitraire, contre tout déni de justice, contre toute menace aux droits et principes sacrés dont l'intégrité est la condition nécessaire du respect et de la sauvegarde des imprescriptibles valeurs vitales.

Mais votre présence en ce moment et en ce lieu comme représentants des peuples amis de la justice et de la paix, n'entend nullement équivaloir à un verdict contre les nations dont le territoire est le théâtre de si graves atteintes aux droits élémentaires de la personne humaine. Tout au contraire, votre démarche solennelle veut être encore une manifestation d'hommage en même temps que de fraternelle solidarité vis-à-vis de ceux qui souffrent parce qu'ils défendent leur foi religieuse et les libertés qu'elle implique.

Et Nous appelons de toute l'ardeur de Notre désir l'heure où toutes les nations se tendront la main amicalement pour collaborer ensemble à la restauration d'une humanité à présent déchirée par les haines et les discordes, Nous implorons du Tout-Puissant, Souverain Maître des destinées humaines, les plus abondantes et les plus exquises faveurs sur vous et sur les peuples que vous représentez si dignement.

Après avoir prononcé ce remarquable discours en français, le Souverain Pontife a donné sa bénédiction; puis il s'est entretenu affablement avec les membres du Corps diplomatique.

De jour en jour

Les „beautés“ du régime soviétique révélées au procès Kravchenko et au Conseil économique et social de l'O. N. U.

Les « beautés » du régime soviétique!

Des témoins favorables à Kravchenko les exposèrent à l'audience de mercredi du procès que l'auteur de « J'ai choisi la liberté » a intenté, à Paris, aux « Lettres françaises », hebdomadaire communiste.

Cette audience s'est tenue en l'absence de Kravchenko, retenu en chambre par la maladie (ulcère à l'estomac). D'aucuns prétendent qu'il s'agit d'une maladie... diplomatique dictée à Kravchenko par ses avocats dont ses bouillantes interventions compliqueraient la tâche, car il a tendance à se comporter comme un accusé et à se défendre, alors qu'il est accusateur et que c'est aux « Lettres françaises » à prouver ce qu'elles ont avancé, à savoir qu'il n'est pas l'auteur du livre plus haut cité...

... Comme de coutume, nous ne retiendrons ici que les principales des dépositions qui ont jeté, hier, quelque lumière sur le côté policier du régime soviétique...

... Celle, d'abord, de M. Basile Luzna, serrurier ukrainien résidant actuellement en Allemagne occidentale comme « personne déplacée ».

Tout d'abord, il décrit sa jeunesse chez ses parents qui avaient une petite exploitation agricole de sept hectares.

— En 1930, nous fûmes déportés à Vologda. Nous fûmes enfermés dans une pièce pas plus grande que celle du tribunal où je suis en ce moment, mais qui contenait six fois plus de personnes. Nos enfants sont morts. Nous n'avions à manger que de la sève de bouleau et des aiguilles de pin. Je me suis enfié ensuite et j'ai pu revenir en Ukraine. J'ai assisté là à une famine épouvantable. Il y avait des cas d'anthropophagie et des paysans furent fusillés par les membres communistes de la N.K.V.D. pour avoir mangé un cheval qu'ils avaient détérré. Un peu avant la guerre, je fus arrêté pour avoir comploté de faire sauter l'usine électrique de Krivoïrog. En réalité, je n'avais pris part à aucun complot et je ne sais même pas encore où se trouve cette usine électrique. Sur ces entrefaites, la guerre éclata et j'entraï aux chemins de fer.

Après avoir décrit comment il fut surpris par l'invasion allemande et envoyé en Alle-

magne en 1943, le témoin se lance dans une longue et violente diatribe contre le régime soviétique.

— Ce régime, s'écrie-t-il, nous a promis la paix. Il nous a donné la guerre des classes en permanence. Il nous a promis du pain: il nous a donné la famine. Il nous a promis le travail: il nous a donné des camps de concentration. C'est encore bien pire que ce qu'a écrit Kravchenko. Un tyran est tombé — Hitler — et le peuple a vu ce qu'étaient Dachau et Buchenwald. En Russie, il y a encore des centaines de Dachau et de Buchenwald.

M. Erasme Babiline, ingénieur-électricien, succède à la barre au serrurier, M. Basile Luzna. C'est pour apporter son témoignage sur les purges soviétiques en Ukraine.

— J'en ai fait, déclare-t-il, l'expérience sur ma propre personne. Arrêté en 1931 par la G. P. U., sans en connaître le motif, j'ai été interrogé pendant quatre jours et roué de coups. J'étais accusé, précise le témoin à la demande du président Durkheim, d'appartenir à une organisation contre-révolutionnaire appelée « Printemps », dont le but était de renverser le régime. Au bout de sept mois, j'ai été libéré.

L'audition se poursuit par la série des questions rituelles sur la conduite du témoin pendant la guerre, les conditions dans lesquelles il a vécu pendant l'occupation allemande et les raisons qui l'ont poussé à ne pas rentrer dans sa patrie.

— Pour moi, souligne le témoin, je ne voulais pas revenir dans un pays où le régime intérieur était inchangé.

Enfin un dernier témoin, M. Michel Schebee, fils de paysans ukrainiens et actuellement mineur en Belgique, raconte comment toute sa famille fut déportée parce que son père n'avait pas voulu s'inscrire aux kolkhozes.

... Edifiant, tout cela, n'est-ce pas?

* * *

Les « beautés » du régime soviétique, le Conseil économique et social des Nations Unies en a eu aussi un aperçu grâce au délégué britannique, M. Mayhew, qui a donné des renseignements détaillés sur les camps de

travail en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est de l'Europe, car, dit-il, cette « organisation inhumaine » du travail forcé dépasse les frontières de la Russie et s'est répandue partout où l'ombre de la faucille et du marteau sévit, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie, dans la zone soviétique d'Allemagne, etc. Le délégué britannique a poursuivi : — « Le monde libre possède déjà suffisamment de preuves sur l'étendue de ces camps et sur les conditions qui y règnent, pour réfuter les arguments soviétiques. D'ailleurs, nous nous sentons obligés de demander pourquoi ces camps sont secrets, si ces arguments sont véridiques ? Le gouvernement soviétique a maintenant la possibilité de prouver que les camps de travail sont petits en U.R.S.S. et munis d'installations exemplaires.

« Si ces camps sont relativement petits et dirigés humainement, pourquoi sont-ils alors gardés dans le secret le plus absolu ? Ils sont plus étroitement surveillés que les camps de concentration d'Hitler. Les étrangers jouissaient d'une plus grande liberté de mouvement en Allemagne nationale-socialiste que dans l'Union soviétique d'aujourd'hui. Les craintes que le monde libre manifeste à l'égard de l'Union soviétique peuvent être effacées rapidement et définitivement. Le gouvernement soviétique n'a qu'à inviter des représentants de l'O.N.U. ou des correspondants de presse à visiter les territoires où se trouvent des camps de travail... »

Des témoignages accablants ont étayé l'intervention de M. Mayhew, soulignant toute l'inhumanité de ces camps de travaux forcés en U.R.S.S. et dans les pays satellites. Des personnes qui sont parvenues à fuir les dits camps les qualifient d'« enfer de l'esclavage ». M. Margoline estime pour sa part que des centaines de milliers de détenus doivent y périr à en juger par la mortalité dans son propre camp.

Puis vient le témoignage de Mlle Esther Vitkovska, maintenant nurse à New-York. Elle a été arrêtée à Brest-Litovsk en 1939, parce qu'elle avait refusé de devenir citoyenne soviétique. Elle a dû travailler dans une mine de cuivre d'un camp de l'Oural. Les conditions d'existence étaient terribles.

... En conclusion, l'envoi d'une Commission d'enquête a été proposé, mais, évidemment, le délégué soviétique s'y est vivement opposé... Pour lui, il ne s'agit que de calomnies ? ! Cette proposition, d'ailleurs, serait-elle adoptée à une écrasante majorité qu'elle resterait lettre morte.

Pour que la Commission d'enquête puisse se rendre sur place, il lui faudrait l'autorisation des gouvernements qui viennent précisément d'être incriminés. Alors !

... Le ... réquisitoire de M. Mayhew peut être considéré, du moins, comme une réaction contre les attaques soviétiques visant l'Union européenne, le Pacte de l'Atlantique et le Plan Marshall...

* * *

Puisque nous sommes dans les « sphères » de l'O.N.U., relevons encore que l'U.R.S.S., l'Ukraine et la Biélorussie annoncent leur démission de l'Organisation mondiale de la santé. Comme aucun de ces pays n'a collaboré d'une manière effective à l'activité de l'O.M.S. et n'a payé sa cotisation, il n'y aura pratiquement rien de changé. Mais qu'ont voulu les Russes ? Il s'agit sans doute d'une démonstration politique.

C'est l'avis de la « Gazette de Lausanne » qui écrit :

« Les conséquences pratiques du geste de l'U. R. S. S. étant nulles, force est bien de lui chercher un sens politique. Une opinion largement répandue est que les Soviétiques ont voulu, en coupant les ponts avec la seule institution spécialisée de l'O.N.U. dont ils faisaient partie, agiter l'épouvantail d'une rupture avec les Nations Unies. Leur retrait de l'O.M.S. devrait faire comprendre à leurs interlocuteurs que le moment est venu de les écouter... »

Nouvelles étrangères

Un dépôt de munitions saute

Un dépôt de munitions de l'armée chinoise a sauté au début de la soirée à Kianwai, faubourg de Shanghai, causant la mort de dix soldats et en blessant d'autres. La cause de l'explosion est encore inconnue, ainsi que l'importance des dégâts. Les autorités observent une grande discrétion sur cet accident et un

cordon militaire empêche d'approcher à moins d'un kilomètre du lieu du sinistre.

Incendie d'un entrepôt de denrées alimentaires

Un violent incendie a détruit un entrepôt de denrées alimentaires à Casablanca (Maroc) ; les dégâts sont estimés à 100 millions de francs.

Arrestations au Portugal

Mercredi, on a annoncé que 6 partisans du général Norton de Matos, qui a retiré sa candidature à la présidence, à la veille du scrutin, ont été arrêtés comme communistes et pour tentatives insurrectionnelles. Les autorités ont déclaré que l'arrestation n'a pas eu lieu avant les élections parce que le gouvernement a voulu éviter de donner l'apparence d'une pression quelconque sur l'opposition.

Un attentat contre le secrétaire de la légation britannique à Varsovie

Le secrétaire de l'ambassade de Grande-Bretagne à Varsovie, M. A.-C. Maule, a été assailli pendant la nuit dans son logement, par trois hommes qui ont tiré sur lui quelques coups de revolver. Atteint de trois balles, il a été transporté à l'hôpital.

Nouvelles suisses

Catastrophe aérienne à Château-d'Oex

Deux avions entrent en collision

Les pilotes tués

Mercredi après-midi, à 16 heures, deux avions du type « Morane » sont entrés en collision à l'est de Château-d'Oex où de très nombreuses personnes — car il faisait une journée magnifique — ont assisté à ce terrible accident. Les « Moranes » venaient de leur base de Payerne où les troupes d'aviation suivent actuellement un cours.

Plusieurs témoins disent que le pilote de l'un des « Moranes » prit de flanc son camarade de patrouille. L'avion tamponneur prit immédiatement feu et tomba à 3 kilomètres plus loin, en travers d'un petit chemin au lieu dit « Sous-Charrière », à la limite des communes de Château-d'Oex et de Rougemont, à 20 mètres de la voie du M. O. B. et à 800 mètres de la halte des Combes. Il continua à brûler après sa chute, de sorte qu'il fallut projeter de la neige sur les débris pour pouvoir extraire le corps carbonisé du pilote et l'enrouler dans son parachute. Un réservoir d'essence se répandit à terre et il fallut éteindre avec de la neige la benzine enflammée car elle coulait en direction d'une maison proche.

Le deuxième appareil se disloqua en l'air et ses débris tombèrent à quelque 200 mètres de l'autre avion. L'aile gauche se détacha d'abord de l'appareil, littéralement sectionnée, et tomba en bordure de la forêt, 500 mètres plus loin. L'aile droite et le moteur s'abattirent sur la pente raide du ravin de la Sarine près d'un chalet, glissèrent et prirent feu. La partie arrière avec le pilote gisaient dans un petit pré, à 100 mètres. Immédiatement les habitants des maisons voisines se portèrent sur les lieux et recouvrirent le corps de l'aviateur avec la toile de son parachute.

Au hameau de Flendruz, l'explosion du premier « Morane », ébranla les maisons. Une foule atterrée est allée s'incliner devant les dépouilles mortelles des deux aviateurs, alors que leurs camarades d'escadrille, peu de temps après l'accident, survolaient la région.

On notait la présence sur les lieux de l'accident de M. Marmillod, préfet du Pays-d'Enhaut, de M. Oesch, juge informateur, et d'autres personnalités de la région.

L'enquête sera instruite par la justice militaire.

Le communiqué officiel

Le Service de l'aviation et de la défense contre avions communiqué :

« Le 16 février 1949, vers 16 h. 15, un grave accident a plongé notre aviation dans le deuil. En effectuant un exercice d'interception dans le Pays-d'Enhaut, deux avions de l'escadrille « Aviation 3 » sont entrés en collision au-dessus de Rougemont et sont tombés près de Flendruz. Les deux pilotes, le premier lieutenant Bernouilli André, 1921, licencié en droit, habitant Neuchâtel, et l'adjudant sous-officier Gottreux Paul, 1919, représentant de commerce, habitant Areuse, Neuchâtel, ont été trouvés morts dans les débris de leurs avions. L'accident s'est produit au moment où la patrouille double du commandant d'escadrille effectuait un virage au cours duquel l'adjudant sous-officier Gottreux, probablement gêné par le soleil, entra en collision avec l'avion de son chef de patrouille. Par le choc,

les deux avions se brisèrent en l'air et s'abattirent sur le sol sans que les deux malheureux pilotes aient utilisé leurs parachutes. Par cet accident, dont les causes exactes seront déterminées par l'enquête en cours, notre aviation perd deux excellents pilotes.

L'affaire de la Maritime et de Marc Bloch

Consacrant presque toute la journée de mercredi à l'affaire de la Maritime S. A., M. Lang, juge d'instruction de Genève, a interrogé longuement l'inculpé Marc Bloch, qui persiste à contester certains faits.

Nous avons en son temps fait savoir que l'accusé niait avoir déclaré à M. Hirsch qu'il possédait 45,000 livres sterling dans une banque de Londres. Or, une nouvelle plainte vient d'être déposée par un spécialiste des questions maritimes, M. Secrétan, à qui Bloch avait remis un chèque sans provision en déclarant qu'en garantie il possédait 45,000 livres st. en Angleterre.

Devant cette nouvelle plainte l'accusé se confondit et fut visiblement impressionné. Il déclara toutefois qu'il n'avait pas dit qu'il possédait cet argent mais cherchait à se le procurer.

Dans le courant de l'après-midi, le juge a entendu l'ex-conseiller administratif Peney, qui fut président de la Maritime jusqu'au début de 1948. Comme il s'apprête à partir pour les Etats-Unis, M. Peney avait tenu à être entendu avant de quitter la Suisse. Il a expliqué comment il fut amené à connaître la Maritime S. A. et à entrer au sein de son Conseil d'administration. Il fit part des constatations qu'il avait faites dans l'exercice de ses fonctions à M. Marc Bloch et lui remit sa démission, mais elle ne fut pas acceptée ; c'est pourquoi M. Peney lui-même dut entreprendre les démarches nécessaires auprès du Registre du commerce de Genève pour se sortir de cette affaire.

Un drame navrant de famille

Un drame navrant a jeté la consternation mercredi à Château-d'Oex. Dans la matinée, Mlle Chablot, femme de ménage, qui venait prendre son service quotidien chez le Dr François Delachaux-Henchoz, à Riant-Chalet, près de la gare, découvrit le médecin et sa femme étendus tous deux sans vie dans leur chambre, un fusil de chasse à leur côté.

Une enquête fut aussitôt ouverte par la police ; les recherches semblent indiquer que les époux se donnèrent volontairement la mort dans des circonstances et pour des motifs que rien ne permet encore d'établir.

Le Dr François Delachaux, âgé de quarante ans, et sa femme, devaient partir dans quelques jours en vacances à Zurich ; ils venaient de célébrer leur quatrième anniversaire de mariage ; ils laissent un enfant de trois ans qui n'était pas au chalet lors de ce terrible drame.

Les accusations de M. Duttweiler

On communique officiellement :

« Dans plusieurs numéros des journaux : « Die Tat », « Wir Brückenbauer » et « Construire », parus en décembre 1948 et en janvier et février 1949, M. Gottlieb Duttweiler, député au Conseil national, à Zurich, a porté contre l'ancien chef de l'Office fédéral du contrôle des prix et contre cet Office lui-même des accusations en rapport avec le rachat de Maggi par Nestlé. Une enquête d'ordre interne a fait ressortir l'inanité des accusations de M. Duttweiler.

Comme d'autres organes de la presse se sont saisis de l'affaire, le chef du Département fédéral de l'Economie publique a institué un collège d'experts qui a été chargé de revoir les résultats de l'enquête. Ce collège comprend MM. Jacob Eugster, colonel-brigadier, auditeur en chef de l'armée ; Pierre Ceppi, président de la Cour suprême du canton de Berne, et Hans Hinderling, président de la Cour d'appel du canton de Bâle-Ville.

Les conclusions des experts seront publiées.

Un bandit de 20 ans devant ses juges

Le Tribunal criminel de Lausanne juge aujourd'hui les auteurs du lâche et odieux attentat de la Rasude où Mme Freiburghaus trouva la mort.

Rappelons les faits tels qu'ils se sont déroulés dans la nuit du jeudi 23 au 24 septembre, alors que le Comptoir suisse était ouvert et que Lausanne hébergeait un grand nombre de visiteurs.

A la pension Freiburghaus, au numéro 8 du chemin de la Rasude, tout le monde était couché, l'une des filles de la maîtresse de pension, au dernier étage, Mme Freiburghaus au rez-de-chaussée. La deuxième fille de la victime était en ville.

Vers les 11 heures du soir, on sonnait à la porte. Mme F. enfila une robe de chambre et alla répondre, comme elle le faisait fréquemment. El-

le ouvrit la porte et n'aperçut personne. Etonnée, elle s'avança sur le perron entouré de magnolias en fleurs dans l'intention de voir l'entrée du jardin et le chemin. A ce moment précis, un inconnu surgit de derrière les fleurs, brandissant un manche de hache. Il en porta trois coups à la tête de sa victime qui s'effondra en travers de la porte. L'inconnu courut alors à l'intérieur, dans la chambre de Mme F. et s'empara d'un coffret style « swiss souvenir » qui contenait trois billets de cinq francs et quelques centimes. Puis il disparut.

Mlle Yolande F. fut réveillée par le coup de sonnette. Elle se leva pour savoir ce qui se passait. Après être descendue d'un étage, elle appela sa mère. Ne recevant aucune réponse, Mlle F. descendit encore jusqu'au rez-de-chaussée et alla voir dans la chambre ce qui se passait. Elle vit le manche de hache oublié par le bandit, sur la table de nuit, puis se précipita à la porte d'entrée et y découvrit sa mère, baignant dans son sang.

Les accusés sont de petits jeunes gens comme on a l'habitude d'en rencontrer dans certains établissements publics lausannois.

Sont inculpés : Luigi Bianchi, 20 ans, accusé de brigandage suivi de mort et de vol ; Roland Oehlé, accusé de complicité de vol ; Alphonse Walpriger, accusé de recel, et Joseph Rechsteiner, accusé de complicité.

Les quatre inculpés formaient un parfait quatuor de voleurs et le greffier met plusieurs minutes à énumérer les vols innombrables dont ils se sont rendus coupables dans des chambres d'hôtels, des garages, des caisses de cinémas et dans des voitures.

Bianchi a commis le meurtre, mais ses amis y ont collaboré en faisant le guet, en combinant le plan de l'odieuse attaque.

Nouvelles locales

Le jugement du Tribunal cantonal dans l'affaire du « bal de la brisolée »

Dans la soirée de mercredi, le Tribunal cantonal, qui avait à juger, sur recours, l'affaire du « bal de la brisolée » de Fully, a rendu la sentence suivante : le Tribunal confirme purement et simplement le verdict prononcé par les juges de première instance.

Une fabrique cesse son exploitation

La fabrique de corsets de Brigue, qui était bien connue dans toute la contrée, a dû cesser son exploitation faute de travail suffisant et c'est ainsi que la direction a congédié, à contre-cœur, une trentaine d'ouvrières qui constituaient son personnel.

Installation de chauffage à mazout

De divers côtés on nous signale que des particuliers font installer des chauffages à mazout sans autorisation de la Commission cantonale des constructions.

Nous rappelons que ces installations sont soumises à une demande d'autorisation conformément au Règlement sur la police du feu et aux ordonnances du C. E. du 28.4.44 et du 31.3.48.

Certaines installations faites clandestinement représentent un gros danger pour les personnes et pour les bâtiments dans lesquels elles sont construites, en dépit de toute mesure de sécurité.

Par mesure de prudence, celles-ci devront être modifiées et, à titre d'orientation, il est précisé que les citernes ou tanks à mazout ne peuvent pas, sans précautions spéciales, être logés dans le local où se trouve le brûleur ; en outre, il ne pourra pas être toléré à l'intérieur des habitations des récipients d'une contenance supérieure à 2,000 litres.

L'inspecteur cantonal du feu.

Ligue antituberculeuse du district de Monthey

La Ligue antituberculeuse du district de Monthey fait connaître au public et à ses amis qu'elle met en circulation ses listes de souscriptions et ses cartes. Elle demande d'accueillir généreusement les quêteuses en pensant à ceux qui sont loin de leur foyer, à la recherche d'une guérison prochaine. D'autres, guettés par la maladie, se fortifient dans nos colonies et préventoriums. Un grand nombre d'entre eux ont recouvré la santé et reçu notre aide financière.

Le budget de la Ligue pour 1948 accuse Fr. 25,000.— de dépenses qui ont servi à la cause de nos protégés et de nos malades.

Le dispensaire a examiné 224 personnes ; le service de radio-photographie en a contrôlé 1561 y compris un certain nombre d'adultes. La colonie a hébergé 108 enfants, le Préventorium 36 petits Valaisans. Trois enfants ont été reçus dans des familles et 8 au Home N. D. Bon Accueil.

Les infirmières ont fait 135 visites, écrit 440 lettres, fait des désinfections et des démarches en vue d'assurer du travail à quelques-uns de leurs malades.

Le champ d'activité est encore vaste, les malades se faisant mieux connaître. Nous comptons plus que jamais sur le concours de la population de Monthey et du district pour nous permettre de continuer notre activité bienfaisante et charitable. Nous la remercions de l'aide apportée jusqu'à ce jour et adressons aux chefs d'usines, et à chacun en par-

Achefer chez les membres du Service d'Escompte c'est servir son propre intérêt.

HACOSAN aliment complet

24 février
Jeudi-Gras

27 février
Dimanche de Carnaval

CARNAVAL DE BRIGUE

Grands cortèges. Animations carnavalesques dans les cafés et restaurants

Bals officiels Jeudi-Gras et dimanche 27 février à la Riccasal et à l'Hôtel Couronne et Poste

ticulier, l'assurance de la reconnaissance de nos malades et de la nôtre.
Le Comité de la Ligue antituberculeuse du district de Monthey.

On vole une auto dans un garage d'hôtel

(Inf. part.) La nuit dernière, des individus se sont introduits, par effraction, dans le garage de l'Hôtel de la Paix, à Sion, et ont enlevé une auto appartenant à la maison Lerner, confection, à Bienne. Les auteurs du forfait ont disparu sans laisser de traces. Il s'agit d'une auto Citroën d'une valeur de Fr. 10,000.— Le signalement de la voiture, plaques bernoises No 11216 a été transmis à tous les postes de police.

Une affaire de mœurs

(Inf. part.) La police de Sûreté séduoise vient de découvrir une affaire de mœurs sur laquelle nous ne tenons pas à insister. Une arrestation a été opérée hier à Sion. Il s'agit d'un nommé B. A., qui a été conduit au pénitencier à la disposition du juge instructeur.
L'enquête se poursuit.

MASSONGEX. — Marquant une activité toujours plus fébrile et un dévouement toujours plus profond, la Société de chant « Chorale de Massongex » organise son grand lotto annuel.

Volaille, lapins, salamis, fromages, vacherins, etc., etc., et même de quoi les arroser et les apprêter, feront votre plaisir si la chance vous sourit. Comme qu'il en soit, vous rentrerez chez vous le cœur content d'avoir soutenu une société qui défend avec amour la noble cause qu'est le chant.
A dimanche et merci d'avance.

BAGNES. — (Corr.) — La Société de Secours mutuel l'« Union » a tenu son assemblée annuelle le 12 février courant. Que dis-je ? Assemblée ?... Si petite !...

Cette réunion est cependant assez importante pour qu'on en dise deux mots.
Si elle a été peu fréquentée, ce n'est pas la faute, bien loin de là, au Comité qui s'évertue avec dévouement et se dévoue avec vertu, pour la bonne marche de la société.

Ou bien me tromperais-je plutôt ? C'est peut-être parce qu'elle est bien administrée que ses membres se désintéressent et, ainsi, accordent en plein toute confiance à la Direction ? Elle la mérite cette confiance, mais il faut tout de même la lui marquer. Et c'est manquer à son devoir que de ne pas assister, une fois dans l'année, à cette réunion où se discutent et se résolvent les problèmes de la mutualité.

La Mutualité ? La comprend-on bien ? Ou la transforme-t-on peut-être en égoïsme ? On pourrait le supposer et cette supposition est probablement la réalité.

Il est bon de se souvenir que l'on est membre de l'« Union », même en dehors des occasions fatales ou recherchées de frapper à sa caisse.

Elle est là, cette bonne mère l'« Union » pour aider surtout les malades longtemps souffrants et, tout droit qu'on ait à lui demander les prestations à petite valeur, sachons y renoncer pour pratiquer la mutualité envers les grandes épreuves.

Si ce n'est pas les paroles mêmes de notre président que nous reproduisons, ce sont du moins les idées que renferma son rapport de gestion, lequel fut applaudi par l'assemblée formée en grande partie de têtes chauves ou blanchies, assemblée parsemée, par-ci par-là, de têtes sans coiffure à cheveux lissés ou ondulés !

Les jeunes, les jeunes ont fortement manqué. Faut-il que le Comité organise dorénavant un bal pour s'assurer une respectable assistance ?...

Un unioniste participant.

COLLOMBEY. — Soirée de la Fanfare l'« Avenir » — « Eh bien ! oui, nous irons à Colloby dimanche soir ! » C'est sans doute ce que vont dire les nombreux amis de la Fanfare l'« Avenir » de Colloby, lorsqu'ils apprendront que c'est précisément samedi et dimanche que les vaillants Collobeyrouds donneront leur concert annuel. Chaque année, un joli programme est mis au pupitre, et lorsqu'on aura dit que la baguette vibre entre les doigts de Maestro Stridi, chacun sera assuré d'avance d'entendre de la belle et bonne musique.

Le programme ? le voici :
1. Régiment 10, marche de Furter ; 2. Toloza, ouverture ; 3. Légende antique, fantaisie ; 4. PanEuropa, marche, Dreissen ; 5. Tannhäuser, fantaisie, Wagner ; 6. Alte Freude, marche, Schild.

Après le concert, deux comédies inédites, interprétées par des acteurs de talents, feront rire les spectateurs aux larmes... « Qui-proquos désastreux » et « Le nouveau chapeau de Madame », tels sont les titres des deux comédies.

Ce sera donc avec les larmes aux yeux que les couples « rythmeront la première Zamba » puisque le bal commencera sitôt la deuxième comédie terminée.

D'ores et déjà nous vous invitons à venir nombreux et vous souhaitons de passer parmi nous une agréable soirée. Le Comité.

MARTIGNY-COMBE. — Assemblée de la Jeunesse conservatrice. — Les membres et amis de la Société de Jeunesse conservatrice l'« Amitié » de Martigny-Combe sont convoqués en assemblée générale samedi le 19 février, à 20 heures, à la Maison d'Ecole aux Rappes.

Un conférencier sera des nôtres à cette occasion. Invitation cordiale. Le Comité.

LES SOCIÉTÉS D'AGAUNE

AGAUNOISE
Ce soir vendredi, répétition et assemblée importante. Présence indispensable.
Le Comité.

Dernière heure

Que s'est-il passé en Corée ?

PARIS, 17 février. (A. F. P.) — Radio-Moscou a diffusé jeudi matin une information de l'agence Tass selon laquelle de violents combats se seraient déroulés dans la première quinzaine de février entre des forces insurrectionnelles, d'une part, et la police et des unités régulières de Séoul, d'autre part, dans la province coréenne de Yengwan Kohyn Haian.

Selon la même source, des détachements de partisans armés mèneraient une lutte ininterrompue contre les unités de police, leur infligeant de grosses pertes, dans la région de Hian-nam.

Un contremaître enlevé par les Russes

BERLIN, 17 février. (Reuter.) — Un représentant de l'administration de navigation continentale à Berlin a révélé jeudi que le nommé Oswald Liedtke, contremaître, avait été enlevé par les Russes. Liedtke, qui travaillait en secteur britannique, fut attiré en secteur soviétique et n'a plus donné signe de vie. C'est le 8e employé de cette administration qui disparaît ces derniers mois dans de pareilles circonstances.

Des inconnus font le sac d'une mairie

ROME, 17 février. (A. F. P.) — Des inconnus se sont introduits dans la mairie de Muro, dans les Pouilles, et après avoir mis le feu aux meubles du bureau du maire, ils ont saccagé les autres pièces.

L'incendie, qui a été immédiatement maîtrisé, aurait été provoqué par des éléments appartenant à des partis extrémistes.

Arrestation de trafiquants

WIESBADEN, 17 février. (A. F. P.) — Trois personnes dont deux Allemands ont été arrêtées par les autorités américaines sous l'inculpation d'avoir falsifié des licences d'importation de la JEIA pour introduire frauduleusement en Allemagne 160 tonnes de denrées alimentaires et une grande quantité de textiles. Ces produits, d'origine belge et suisse, étaient, selon les faux papiers permettant leur exportation, destinés à des organisations charitables de l'Allemagne occidentale. En réalité, ils ont été mis en vente au marché noir.

Les deux faussaires allemands sont d'anciens employés de la JEIA. L'identité et la nationalité du troisième n'ont pas été révélées.

Chronique sportive

FOOTBALL

Demi-finales de la Coupe valaisanne

Quels seront les deux derniers candidats au titre de champion valaisan 1949 ? Il est bien difficile de vouloir y répondre, surtout que les deux formations les moins élevées dans la hiérarchie des valeurs auront l'avantage d'évoluer sur leur terrain. Au premier tour, Chalais s'était permis de battre avec sévérité (6-2) le F. C. Sion, chez lui. Les temps ont peut-être changé, mais nous croyons les Chalaisards capables de tenir au moins jusqu'aux prolongations.

Quant au match St-Maurice-Martigny et si le temps veut se maintenir, ce pourrait bien être un vrai régal qui doit attirer la toute grande foule. Les Agaunois auront-ils le « souffle » pour tenir 90 minutes ? La fin du match de dimanche dernier nous autorise à en douter.

Pour le championnat de Série A, Martigny II recevra Fully.

HOCKEY SUR GLACE

Les championnats du monde

Voici les résultats enregistrés mercredi : Canada-Suède 2-2 et Tchécoslovaquie-Autriche 7-1, ce qui donnait alors le classement suivant : 1. Tchécoslovaquie, 2 m. 4 pts ; 2. Suède, 2 m. 3 pts ; 3. Suisse, 1 m. 2 pts ; 4. Canada (?), 2 m. 1 pt ; 5. U. S. A., 1 m. 0 pt ; 6. Autriche, 2 m. 0 pt. Jeudi, notre équipe (avec Heini Lohrer et Schubiger) devait rencontrer la Suède.

A propos d'un voyage à Chamonix

Contrairement à ce que nous vous avions annoncé, c'est une sélection composée de joueurs de Viège et Martigny qui s'est rendue mardi à Chamonix. Elle y a du reste remporté une jolie victoire par 7 à 6 (3-1, 4-1 ; 0-4).

Viège ou Ambri-Piotta ?

Le match-retour entre les deux finalistes de Ligue Nationale B aura lieu durant ce week-end à Ambri. La noix sera dure à croquer pour nos Valaisans, mais nous voulons espérer que, mis en confiance par leur premier succès, ils trouveront l'énergie et... la réussite nécessaires à la victoire. J. Vd.

Ski-Club de Choëx

Ainsi qu'il a été annoncé, dimanche aura lieu aux Giettes sur Monthey le concours annuel du Ski-Club du Coteau. Les organisateurs mettent tout en œuvre pour assurer à cette journée la plus complète réussite. Les pistes ont été étudiées afin de donner aux coureurs le plus de chance de succès et aux spectateurs une belle visibilité.

Tous les « cracs » régionaux s'affronteront pour l'obtention des 6 challenges mis en compétition et l'on prévoit une lutte très serrée car les skieurs savoyards seront aussi de la partie et pourraient bien nous réserver des surprises.

Les juniors du Coteau qui se sont particulièrement distingués en Savoie et aux Plans où ils ont

M. Musy est de retour

FRIBOURG, 17 février. — L'ancien conseiller fédéral Musy, qui s'était rendu il y a quelques semaines en Irak pour y faire une expertise des finances du Royaume, est rentré en Suisse par la voie des airs.

La collision aérienne de Château-d'Oex

CHATEAU-D'OEX, 17 février. — On donne les détails suivants sur la collision aérienne survenue près de Château-d'Oex. C'est au-dessus du secteur compris entre Château-d'Oex et Flendruz que la collision s'est produite, à la suite de circonstances que l'enquête n'a pas encore établies. Les restes de l'appareil se sont abattus non loin de la voie ferrée du M.-O.-B., peu de temps après le passage d'un train. Les sauveteurs arrivèrent presque immédiatement sur les lieux et s'efforcèrent d'éteindre l'incendie en jetant de la neige sur le brasier formé par l'appareil que pilotait le premier-lieutenant André Bernoulli, de Neuchâtel. L'avion s'est littéralement disloqué dans les airs et est venu s'abattre à quelques centaines de mètres de là. Une de ses ailes a été retrouvée dans un ravin de la Sarine.

Le corps du pilote lieutenant-adjutant sous-officier Grotreux a été retrouvé dans un petit terrain gisant près des restes du fuselage.

Les deux avions, des Morane, venaient de Payerne.

Une deuxième fabrique de sucre

WINTERTHOUR, 17 février. (Ag.) — La Fédération de la Suisse orientale pour la culture de la betterave à sucre a tenu une assemblée à Winterthur, qui avait réuni quelque 800 personnes et au cours de laquelle, l'ancien conseiller national Oehninger a parlé des démarches faites pour la construction d'une deuxième fabrique de sucre en Suisse orientale. Des exposés ont été faits par M. Siegrist, gérant de l'Association des laiteries et fromageries de la Suisse orientale, sur notre économie laitière dans l'avenir et par M. Alfred Stebler, de la fabrique d'Aarberg, sur les méthodes nouvelles dans la culture de la betterave à sucre. Après une discussion, à laquelle ont participé M. Keller, vice-

enlevé partout les 2e et 3e places, lutteront aussi avec tout leur cran pour défendre les couleurs de leur club.

Ce sera une belle journée en perspective où la lutte franche et cordiale sera à l'honneur.

La journée se terminera par un grand bal à la Salle de gymnastique à Choëx. Ce sera un peu le début des festivités de Carnaval et le succès le plus complet lui est assuré.

Programme :

Samedi :
14 h. 30 Départ d'un car, gare Monthey-Ville ;
Dimanche :
7 h. 30 Départ d'un car, gare Monthey-Ville ;
8 h. 30 Messe à l'Hôtel des Giettes ;
10 h. Messe à la Colonie de vacances des Giettes ;
9 h. 15 Tirage des dossards ;
10 h. Premier départ pour la course de fond, circuit 14 km. ;
12 h. Dîner ;
14 h. Slalom géant, 1ère manche ;
15 h. 30 Slalom géant, 2e manche ;
18 h. Ouverture du bal à la Salle de Gymnastique, à Choëx ;
20 h. Proclamation des résultats et distribution des prix.

Dîner : l'Hôtel des Giettes servira un excellent menu pour le prix de Fr. 4.50. S'inscrire le matin.

Challenges en compétition : Robert Jordan : fond, équipe seniors, 3 meilleurs temps ; Ski-Club : combiné individuel, seniors, fond, slalom géant ; épicerie Descartes : slalom géant, équipe juniors ; Maurice Donnet : slalom géant, équipe seniors ; Torrént Sports : slalom géant, meilleur temps ; Vétérans : slalom géant, meilleur temps.

La licence de la Fédération suisse de ski est obligatoire. Il ne sera contracté aucune assurance sur place. En cas d'accidents, les organisateurs déclinent toute responsabilité envers les coureurs, spectateurs ou les tiers.

Radio-Programme

SOTTENS. — Vendredi 18 février. — 6 h. 55 L'anglais par la radio. 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Un ensemble de musique légère. 12 h. 15 Le moment sportif. 12 h. 20 Le courrier du skieur. 12 h. 30 Danses et chansons modernes. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Un ensemble anglais de musique de divertissement. 13 h. Les visiteurs de 13 heures. 13 h. 10 Oeuvres de Johann Strauss, père et fils. 13 h. 30 Pages peu connues de Lully. 17 h. 30 L'agence de l'entraide et des institutions humanitaires. 17 h. 40 Pages classiques. 17 h. 55 Radio-Jeunesse. 18 h. 25 Jazz authentique. 18 h. 45 Les cinq minutes du touriste. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 La voix du monde. 19 h. 45 « Music-Box ». 20 h. La Cruche cassée. 20 h. 50 La mélodie française (XVII). 21 h. 10 Le boudoir de Médora. 21 h. 20 Musique de chambre. 22 h. 10 Nos enfants et nous. 22 h. 20 Informations. 22 h. 30 Les championnats du monde de hockey sur glace.

directeur de la division de l'agriculture au Département de l'Economie publique, et le professeur Wahlen, une résolution a été adoptée à l'unanimité qui dit entre autres choses :

Ce qui a été prêté pour le cas du rejet de la loi sucrière s'est produit plus vite qu'on ne l'attendait. Les difficultés d'écoulement des pommes de terre de table portent un gros préjudice aux agriculteurs. Elles augmentent de plus les prestations de la Régie fédérale des alcools. Un profond découragement s'empare des agriculteurs, surtout dans les régions vouées à la culture des champs. Les paysans et les cultivateurs de betteraves attendent des autorités et du peuple suisse que l'on procède sans retard à une augmentation accrue de la culture des betteraves à sucre. Ce n'est que de cette manière qu'il sera possible de maintenir les superficies des champs, ce qui mettra l'agriculture en mesure d'assurer le ravitaillement du peuple et en temps normaux d'éviter une surproduction de pommes de terre et de produits laitiers.

Equipées criminelles d'insulaires

AARAU, 17 février. (Ag.) — La Cour criminelle d'Argovie a condamné deux sujets anglais qui, au cours d'une équipée sur le continent, avaient passé en Suisse et y avaient commis toute une série de vols, d'escroqueries, filouteries d'auberges, etc. L'un a été condamné à 21 mois de réclusion, l'autre à 15 mois de prison. Les deux insulaires avaient volé des montres et des bijoux pour une somme de 3000 fr. et commis d'autres délits d'escroqueries. La gravité de la peine prononcée contre le plus jeune de ces individus à savoir 21 mois de réclusion est redevable au fait qu'au cours de sa détention préventive il s'était livré à des actes de violence contre un fonctionnaire de la police.



Monsieur et Madame Albert DELALOYE-BESSON, leurs enfants et petits-enfants, à Riddes, Genève et Morges ;
Monsieur Paul RODUIT-DELALOYE et ses enfants, à St-Pierre-de-Clages ;
Monsieur et Madame Edouard DELALOYE-VOUILLAMOZ et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Charles DELALOYE-LAMBIEL et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame René DELALOYE-RODUIT et leur enfant, à Riddes ;
Monsieur et Madame Baptiste DELALOYE, à Riddes, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Veuve Julie MOLL-DELALOYE, à Genève, ses enfants et petits-enfants, à Riddes et Genève ;
les enfants et petits-enfants de feu Ludivine MOLL, à Riddes ;
Madame Veuve Henriette MARCHETTI-MAGNIN, à Monthey ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles DELALOYE

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère et oncle, survenu le 17 février 1949, dans sa 80e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Riddes samedi 19 février 1949, à 9 h. 45.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Henri GOUMAND, à Gietroz ;
Monsieur Ulysse GOUMAND, à Gietroz ;
Madame Veuve Marcelin GOUMAND et ses enfants, à Lignerolle ;
Monsieur Angelin VOLORIO et ses enfants, à Gietroz ;
Monsieur et Madame Hilaire GOUMAND et leurs enfants, à Vernayaz ;
Monsieur Alfred VOUILLOZ, à Gietroz ;
Monsieur et Madame André HUGON, à Finhaut ;
Monsieur et Madame Firmin GOUMAND et leurs enfants, aux Jeurs ;
Mademoiselle Olga GOUMAND, aux Jeurs ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Armandine GOUMAND

leur chère épouse, mère, grand-mère, nièce, tante et cousine, décédée le 17 février, à l'âge de 75 ans, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Finhaut le samedi 19 février, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Veuve Cécile RICHARD et ses enfants, à Lavey, profondément touchés par les innombrables marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de leur grand deuil, expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs fleurs, ont pris part à leur grand chagrin.

Ils remercient en particulier la Direction et le Personnel de la Maison Pellissier et Cie, les autorités religieuses et civiles, le Syndicat de la F. C. T. A., la Société de chant la « Caecilia », la fanfare de Lavey, la Société de jeunesse l'« Avenir », Lavey-Châtel, les classes 1928 et 1930, ainsi que les amis et connaissances du cher défunt.

Nouvelles locales

Le Simplon et le trafic ferroviaire international

Radio-Ankara a annoncé mercredi soir que le directeur général de la Compagnie internationale des wagons-lits, avait déclaré aux journalistes turcs qu'au cours de ses entretiens avec le ministre des transports de Turquie, plusieurs résultats avaient été obtenus, notamment en ce qui concerne l'express du Simplon, qui relie Istanbul à Paris. Bien que pour diverses raisons, il ne soit pas encore possible de rétablir le trafic ferroviaire par le Simplon, comme avant-guerre, le directeur général de la Compagnie internationale des wagons-lits a souligné qu'il avait tout entrepris pour que cette importante ligne soit incorporée au réseau international.

On peut entrer en France avec 10,000 fr. français

Le ministère français des finances communiqué :
A compter du 17 février, le montant maximum en billets de banque français ou colo-

niaux que les voyageurs en provenance de l'étranger sont autorisés à introduire sur le territoire de la zone franc, est porté de 4000 à 10,000 francs.

La tolérance à l'exportation demeure fixée à 4000 francs.

Aucune modification n'est apportée au régime spécial des frontaliers.

L'honneur des « reines » est en jeu

Dans les étables où l'atmosphère est impure, nos braves « reines » à caractère impulsif s'impatientent et, pareilles à la chèvre de M. Seguin, tirent éperdument sur leur chaîne.

Mais déjà la grande « Violette » écoute pousser l'herbe, et malin est celui qui l'empêchera de sauter la clôture pour retrouver une liberté passagère. Mais hélas ! c'est encore le temps des préparatifs. Fièvre luttueuse attendus qu'une main expérimentée vienne encore stimuler ton ardeur. Fais-toi belle, forte et courageuse et que tes jarrets soient solides, car nous avons pensé à toi et à toutes tes congénères ; nos cœurs valaisans n'oublient pas la tradition des matches de « reines », et fier est celui qui ose présenter une luttueuse, une vraie combattante.

Propriétaires, le printemps s'avance avec ses nouvelles concurrentes. Vieilles « reines » et « reines » de demain, vous viendrez toutes disputer le titre dans le site enchanteur de

Chalais, où s'organisera le premier grand match de la saison, à la date parvenue et prometteuse du 20 mars.

M. Cini, artiste peintre à Sierre, nommé bourgeois d'honneur d'Ayer

On nous écrit :

Dans le fond du Val d'Anniviers, vallée pittoresque que chantent tous les amis de la montagne, s'étend la petite plaine de Zinal.

Le siècle dernier, qui connut un grand développement touristique dans nos vallées alpêtres, a vu se construire à l'entrée de ce haut palier, la sympathique station de Zinal. Cette station est située au cœur même de cet amphithéâtre magnifique de paisibles géants dont les plus hauts sommets sont, de la grandiose couronne des Alpes, les plus près du Ciel.

Ce point de départ pour d'aussi belles ascensions est fréquenté constamment pendant la saison d'été par les plus grands alpinistes du pays. Au centre de cette station, s'élève la Chapelle de Zinal, dont la rénovation a été entreprise et menée à chef grâce au dévouement du Comité de Consortage et des amis de Zinal, l'été dernier.

L'un de ceux-ci, M. Alfred Cini, artiste peintre à Sierre, que la beauté du paysage avait conquis, travailla à titre purement gracieux pendant deux mois pour peindre dans cette chapelle une fresque saisissante. Elle indique la magnificence du Créateur, la déchéance humaine engendrée par le péché, l'amour infini du Rédempteur dans le plus grand drame de tous les temps et le triomphe de la Résurrection.

L'humble sanctuaire de Zinal sera appelé à être désormais le rendez-vous et l'occasion de rencontres des sommités de la science artistique. A notre époque de matérialisme effréné, M. Cini sera pour nous un exemple de désintéressement et de générosité.

L'Assemblée bourgeoise d'Ayer, réunie le 13 février, vient de proclamer, dans une émouvante ovation, M. Cini bourgeois d'honneur de la commune d'Ayer.

Cette décision spontanée reflète la délicatesse et la gratitude des montagnards. La Bourgeoisie d'Ayer offrira à M. Cini une channe qui sera pour l'artiste un symbole d'affection indéfectible.

Rédacteur responsable : Ch. Hægler



Demandez gratuitement le livret de cuisine Centaure A LA MALTERIE DE LUTZELFLUH

Martigny-Combe Vente aux enchères

M. Armand Besse, à Martigny-Combe, vendra aux enchères publiques, samedi 19 février, à 13 heures 30, au Café Guex, à La Fontaine, sur Martigny-Combe, les immeubles suivants sis sur terre de Martigny-Combe :

Art.	Plan	Noms locaux	Nature	Surface en m2
558	57	91 Chanton d'en bas, pré		264
559	60	28 Le Cretlex, pré		151
560	60	29 Le Cretlex, pré		152
562	60	105 Reposieux, champ		215
564	61	54 Le Clou, pré		432
565	61	66 La Cornaz, pré		234
566	62	99 Champ Neuf, pré		550
569	65	80 Champ de la Combe, inculte champ		62
4525	62	98 Champ Neuf, pré		224
588	62	64 La Fontaine, maison jardin		460
585	60	74 Le Cretlex, pré		37
580	119	58 Les Tiedrays, champ		101
4288	39	27 Forêt, vigne		189
		28 Forêt, vigne		210
4289	39	52 Forêt, vigne		145
11718	39	53 Forêt, vigne		30
4290	39	131 Forêt, vigne		80
5932	64	62 Coutaz-Revillaz, champ		79
140	38	180 Ecoltier, vaine		54
6654	36	75 Pâles, mazot et place		169
3144	39	130 Forêt, vigne		53
9871	63	116 La Fontaine, grange-écurie place		25
				41
5692	39	29 Forêt, vigne		87
568	64	84 Le Cretlex, pré		57
11378	39	49 Forêt, vigne		174
11379	39	851 Forêt, vigne		194
		851 Forêt, vigne		25
4343	115	27 Combasse, forêt		34
10705	62	73 La Fontaine, place		403
4339	114	86 Bioley, pré		3
4341	114	98 Bioley, pré		336
4345	115	81 Bioley, pré		1318
9872	63	138 Bioley, place		850
				28

Prix et conditions : à l'ouverture des enchères. p. o. G. Sauthier, notaire, Martigny-Ville.

Massongex

Dimanche 20 février 1949

LOTO

de la « CHORALE »
NOMBREUX ET BEAUX LOTS
Invitation cordiale à tous et d'avance merci

Mécanicien appartement

connaissant moteur Diesel, longue pratique, cherche place de mécanicien ou de chauffeur. Poids lourds. Possède tous les permis, ainsi que permis postal B. C. Peut s'occuper d'un parc autos. Sérieuses références à disposition. S'adresser sous B. 6673 au « Nouvelliste » qui transmettra.

carabine

6 mm. ou échange contre mécano ; 1 coffre-fort, isolation complète contre le feu, à fixer, mesures ext. 250, 350, 300 mm., mesures int. 205, 305, 225. Faire offres au Nouvelliste sous A. 6672.

frigorifique

1000 l., 5 portes, très bon état, complètement révisé, prix intéressant. Tél. 2.16.13, Lausanne ou écrire sous chiffre P. A. 5085 L., à Publicitas, Lausanne.

Occasion

Fourneau de cuisine, chauffage gaz de bois, avec cumulus 100 l., presque neuf, à un prix intéressant. Tél. Lausanne 2.16.13 ou écrire sous chiffre P. B. 5086 L., à Publicitas, Lausanne.

Petit appartement

avec 2 chambres, cave et remise, à vendre, à Sion, Fr. 10,000.—. Nécessaire pour traiter Fr. 5000.—. Roduit André, Agence immobilière patentes, Sion.

bon café

de gare, sur route principale. Bâtiment en très bon état av. mobilier complet. Nécessaire Fr. 100,000.— tout compris. Faire offres sous chiffre P. A. 5021 L., à Publicitas, Lausanne.

effeuilleuses

On demande deux bonnes S'adresser à Albert Neyroud, Chardonne sur Vevey.

Fromage

de montagne

1ère qual., entièrement gras, tendre. Collis de 5 kg., Fr. 4.60 par kg., pièce entière env. 12 kg., Fr. 4.50 par kg. Kässwiler, Colre 10.

Armoire à glace

3 portes, 160 cm. larg. démontable, en noyer, à vendre bas prix. S'adresser G. Wassmer, Villa Fenalet, St-Gingolph.

jeune fille

comme sommelière. Débutante acceptée. Entrée au plus vite. Bons gages. S'adresser à Mme Gigandet, café du Lion d'Or, Porrentruy. Tél. 6.16.09.

PERDU

le 2 février, un gant de cuir, fourré lapin, soit devant la gare, soit près du collège de l'Abbaye. Prière, à qui l'aurait retrouvé, de le remettre à la police locale de St-Maurice.

appartements

enseiellé, 3 pièces, balcon. Offres détaillées sous chiffre P. 11.318 F., à Publicitas, Fribourg.

OCCASIONS à l'état de neuf ! BAINOIRES

émaill, sur pieds et à murer LAVABOS, EVIERS, W.-C., CHAUDIERES A LESSIVE 165 litres, à circulation d'eau galvanisées et en cuivre

COMPTOIR SANITAIRE S. A

9, rue des Alpes, GENEVE Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

HUILERIE G. JACCOUD MORGES.

Tél. (021) 7.21.08 à disposition pour pressurage soigné de noix, pavot, colza, etc.

HUILE de noisettes

de toute première qualité Expéditions partout

On cherche J'UNE FEMME

de 18 à 20 ans, sachant traire et faucher, pouvant apprendre à conduire tracteur. Vie de famille. Entrée de suite. Maurice Pousaz, Villy s. Ollon. Tél. 3.31.34.

Chauffeur

POIDS LOURDS Diesel et benzine, libre de suite.

S'adresser au Garage Henchoz, Aigle.

personne

On cherche pour tout de suite jeune fille ou personne d'un certain âge, pour aider au ménage et sachant cuire. Entrée immédiate.

Faire offres avec prétentions sous chiffre P. 2590 S. Publicitas, Sion.

sauvageons

d'une année, provenant de noyaux espagnols, au prix de Fr. 22.— le cent. Faire offres sous chiffre P 2588 S Publicitas, Sion.

Joli gain

sans quitter son emploi. Mise au courant et modèle Fr. 2.50 à verser au compte de chèques IV 4841 ou contre remboursement plus port. « Renex » 11, Coffrane, Niel.

machines à tricoter

DUBIED aussi celles d'années antérieures. De préférence Nos 8, 10 et 12. Offres à Confini, Magliaso, Tessin.

Varices

Bas tre qualité avec ou sans caoutchouc. Bas prix. Envois à choix. Indiquer tour du mollet. Rt. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne.

FUMIER

bien fusé, ainsi que FOIN et PAILLE. Pour adresse : François Dufresne, Couvaloup sur Bex.

génisse

prête. S'adresser chez Mce Richard, La Preyze, Evionnaz.

tracteurs FERGUSON

sont livrables de suite à l'agence officielle : J. Kölliker, Vouvy Tél. 3.41.88

ATTENTION!!

A vendre 500 tables pliantes avec bancs, à l'état de neuf. S'adresser à A. Chabbey, Charrat. Tél. 6.30.02.

Préparation de fourrures

O. Bachmann, Bottenwil (Aarau) Station Kœlliken Tél. (064) 5.13.36

Chamoisage et teintures de toutes fourrures, exécution douce et souple à prix très avantageux. Fabrication de gants de motocyclistes, fourrés de peau d'agneau, très chauds, Fr. 33.50. Pelisses peau de mouton en blanc, brun, noir. Expéditions rapides contre remboursement. En cas de non-satisfaction, l'argent est retourné.

MAGNOT-VÉTROZ

Café de la Prairie
Dimanche 20 février, dès 14 heures

GRAND BAL

Orchestre « Rita-Rio »
Se recommande. Putallaz-Benguereil.

QUEL

médecin catholique s'installerait dans grand village fribourgeois ?

Centre incontesté. A disposition : villa neuve spécialement construite. Prix avantageux. Versement Fr. 15,000.—. Faire offres écrites sous chiffre P. 11285 F. à Publicitas, Fribourg

représentant

Fabrique avec clientèle attirée cherche à la commission, bien introduit dans bazars, kiosques, etc., pour la vente d'articles souvenirs, en bois. Offres sous chiffre O 10766, Publicitas, Lugano.

Collombey

Grande salle communale
Samedi 19 et dimanche 20 février dès 20 heures 30

Grand concert annuel

de la Fanfare « L'Avenir » de Collombey
Après le concert, deux comédies et BAL

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

ATTENTION!!

A vendre 500 tables pliantes avec bancs, à l'état de neuf. S'adresser à A. Chabbey, Charrat. Tél. 6.30.02.

Les Giettes

Dimanche 20 février

Concours de Ski

organisé par le Ski-Club de Choëx
FOND — SLALOM GEANT

A Choëx, dès 18 heures : GRAND BAL
Distribution des prix, à 20 heures

Invitation cordiale Voir communiqué

Hôtel-Restaurant

à vendre dans le canton de Fribourg, sur grand passage, à proximité de gare. 10 chambres, garage-atelier et 20,000 m2 de bon terrain attenant. Caves 1ère qualité. Convientrait spécialement pour propriétaire encaveur pour commerce de vin ou centre de dégustation. Possibilité d'encavage 100,000 - 150,000 litres. Débit annuel du café 10-15,000 litres. — Faire offres sous chiffre P. 11,263 F. à Publicitas, Fribourg. Discretion.